

# AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

## Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés :

Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne

Pôle d'activités du Griffon, 80 rue Pierre-Gilles de Gennes

02000 Barenton-Bugny

Représenté par : Eric DELHAYE

Profil d'acheteur : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

## Mode de passation :

Appel d'offres ouvert passé en application des articles 25, 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

## Objet de la consultation :

Référence : 18-19

Nature : Services

Détail : Assurance

PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES

N°	TITRE DU LOT	CPV
Lot n° 01	Flotte automobile / Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation/Bris de machines	66514110-0
Lot n° 02	Responsabilités Civiles et Protection Juridique	66516000-0

Le présent appel d'offres a pour objet le renouvellement des prestations de services d'assurance automobile, dommages aux biens, pertes financières, et bris de machine regroupées dans le lot n° 1 et l'assurance des responsabilités civiles professionnelles (y compris atteinte à l'environnement) et Protection Juridique qui constituent le lot n° 2.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 12/06/2018

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises conjoint

Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.

Les variantes ne sont pas autorisées.

## Délai d'exécution envisagé :

4 ans

## Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

### **Langue de rédaction des offres des concurrents :**

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

### **Modalités d'obtention du dossier :**

Le dossier est téléchargeable sur la plate-forme de dématérialisation [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) .  
ou téléchargeable au format ZIP sur le site <https://www.xmarches.fr> , référence 18-19.

### **Modalités de remise des offres :**

Transmission sur support électronique uniquement

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est autorisée.

2 possibilités sont offertes aux candidats pour la remise de leur pli (conformément au décret n° 2002-692 du 30 avril 2002) :

- sur support papier par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous
- par voie électronique, via le site <https://www.xmarches.fr> , référence 18-19, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation. Cet envoi électronique pourra être complété par une copie de sauvegarde adressée selon les mêmes modalités qu'un pli papier.

### **Date limite de remise des offres :**

Le vendredi 07 septembre 2018 à 12:00

### **Délai de validité des offres :**

180 jours

### **Justificatifs et pièces à fournir :**

Se reporter au règlement de la consultation.

L'enveloppe devra contenir les pièces suivantes :

- Renseignements visés à l'article 44 du Code des marchés publics.
- Liste de références pour des prestations similaires de moins de 3 ans.

### **Critères de jugement des offres :**

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

### **Cautionnement et garanties exigés :**

Sans objet.

### **Modalités de paiement et de financement :**

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, financement sur le budget propre de la

collectivité.

## **Procédure de recours :**

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Amiens

14, rue Lemerchier

80011 Amiens Cedex 1

Tél : 03.22.33.61.70

Fax : 03.22.33.61.71

Mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens

14, rue Lemerchier

80011 Amiens Cedex 1

Tél : 03.22.33.61.70

Fax : 03.22.33.61.71

Mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr

## **Renseignements complémentaires :**

Le pouvoir adjudicateur est un groupement d'établissements publics de coopération intercommunale et d'une collectivité territoriale.

1) La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles 12, 25, 66, 67 et 68 du décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

2) Financement par le budget de fonctionnement du syndicat départemental, contributions des collectivités adhérentes.

Imputation budgétaire: 611 - prestations de service,

Paiement par virement administratif sur production d'une facture détaillée et des justificatifs nécessaires à son contrôle conformément aux dispositions du décret 62-1587 du 29.12.1962 portant réglementation de la comptabilité publique.

Le délai de paiement est de 30 jours maximum.

Les garanties seront réglées par application des prix unitaires et forfaitaires toutes taxes comprises dont le libellé est donné à l'acte d'engagement pour chaque lot.

3) Le marché prendra effet sous réserve de la notification faite préalablement à l'Assureur par l'Assuré de l'acceptation de son offre, sauf précisions ultérieures contraires, le 31 décembre 2018 à minuit.

Il expirera automatiquement, sauf dénonciation anticipée en application de la faculté réciproque de dénonciation annuelle moyennant le respect d'un préavis de six mois, au plus tard le 31 décembre 2022 à minuit.

4) La valeur technique notée sur 100 et pondérée à 60% sera appréciée au regard des éventuelles observations et / ou des amendements par rapport au Cahier des Clauses Techniques

Particulières, au Cahier des Clauses Administratives Particulières et à l'Acte d'Engagement tels que précisés à l'annexe de l'Acte d'Engagement et de la portée des exclusions et / ou clauses suspensives de garanties, comme précisée aux documents explicatifs (conditions générales, conditions particulières, annexes et intercalaires) référencés aux annexes à l'Acte d'Engagement.

5) La co-assurance n'est pas autorisée sauf en interne au sein d'un même groupe d'assurances.

6) Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres leur question uniquement via la plate forme xmarchés.fr.

Une réponse sera alors publiée sur la plate forme marchés, six jours au plus tard avant la date fixée pour la réception des offres.

7) La transmission di dossier de candidature et d'offre se fera uniquement par voie dématérialisée via la plateforme xmarchés.

*Pour plus d'informations, s'adresser à :*

Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne

Pôle d'activités du Griffon, 80 rue Pierre-Gilles de Gennes

02000 Barenton-Bugny

**Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :**

Le mardi 12 juin 2018